

*La reconnaissance
de l'excellence !*

LES PRIX
D'EXCELLENCE EN
IMMOBILIER
2012



Date limite: 22 février 2012 à midi

Les Prix d'Excellence

Depuis 2000, les *Prix d'excellence en immobilier* de l'Institut de développement urbain du Québec (IDU) récompensent ceux qui ont contribué au succès d'un projet immobilier québécois. Les *Prix d'excellence* permettent de mettre en valeur les meilleures réalisations immobilières au Québec.

Les lauréats proviennent de deux catégories distinctes : le prix à caractère commercial et le prix à caractère multirésidentiel. Cette distinction permet aux projets immobiliers d'être évalués selon leurs marchés respectifs.

Pour les lauréats et les participants, il s'agit non seulement d'une vitrine exceptionnelle, mais également d'un important véhicule promotionnel dans le milieu de l'immobilier au Québec.

Étant le porte-parole de l'industrie immobilière québécoise, l'IDU favorise le développement économique du secteur immobilier au Québec et son rayonnement. En reconnaissant les projets immobiliers novateurs et le travail des gens du secteur, l'Institut véhicule sa vision de l'excellence et encourage les gens du milieu à emboîter le pas.

Pourquoi participer ?

- Faire reconnaître l'excellence de vos interventions en immobilier dans la communauté d'affaires du Québec.
- Bénéficier d'un rayonnement à travers toute la communauté immobilière du Québec (courtiers immobiliers, propriétaires, gestionnaires, prêteurs et professionnels de l'immobilier).
- Présenter vos réalisations au kiosque des Prix d'excellence à la *Soirée immobilière de l'IDU Québec* ainsi qu'au *Sommet immobilier de Montréal* devant près de 800 invités où seront affichées toutes les candidatures déposées.
- En participant, vous seriez automatiquement dans la course pour gagner le Prix *Coup de coeur* de 2012. Votre réseau ainsi que celui de l'IDU Québec sera appelé à voter pour le projet Coup de coeur parmi toutes les candidatures reçues. Les gens prendront connaissance de la description et du visuel de votre projet, et voteront sur le Web. La durée du concours durera près d'un mois.

Si votre projet se classe parmi les finalistes de sa catégorie:

- Vous serez invité à la remise des prix lors de la Tribune du lunch du Sommet immobilier de Montréal
- Vous recevrez la visite des jurys, qui vous remettront la plaque des gagnants. Des photos de la visite vous seront remises
- Vous recevrez le sceau des finalistes à joindre à vos signatures de courriels, vos publicités et promotions.

Si votre projet remporte le Prix d'excellence:

- Vous recevrez le trophée des gagnants devant près de 800 personnes provenant des leaders de l'immobilier au Québec.
- Vous profiterez d'une visibilité importante par le biais des réseaux de l'IDU et sur le fil de presse provincial.
- Vous recevrez le sceau d'excellence à joindre à vos signatures de courriels, vos publicités et promotions.

Qui est éligible ?

Être une entreprise ou un individu responsable du succès du projet immobilier novateur, dans le domaine commercial ou multirésidentiel. (construction transaction, financement ou fusion)

Un projet dans la catégorie multirésidentielle doit être d'une certaine ampleur. À titre d'exemple, il pourrait s'agir d'un projet de résidence pour personnes âgées, un projet de condos ou de plusieurs unités unifamiliales aménagées dans un site particulier.

Le projet doit être terminé ou substantiellement parachevé (80 %) à la fin de l'année 2011.

Comment participer ?

*Vous devez présenter un texte de **cinq (5) pages** et développer sur les deux (2) critères obligatoires :
l'innovation et l'intégration*

Voici les étapes à suivre pour remplir votre dossier de candidature :

1. Présentation générale de votre projet :

- Personne ressource
- Catégorie (commerciale ou multirésidentielle)
- Nature du projet
- Localisation
- Informations générales afin de bien situer votre projet et mieux comprendre vos critères

2. Innovation (50 % de la note d'évaluation)

Vous devez décrire en quoi votre projet est innovateur.

Comment se distingue-t-il?

- Création de nouveaux produits immobiliers
- Développement durable (efficacité énergétique, certification LEED ou autres)
- Design, conception et services offerts
- Qualité de l'aménagement du site
- Exploitation du site et des bâtiments
- Collaboration spéciale avec des partenaires privés, publics ou parapublics
- Transaction ou financement créatif

Expliquez-nous les défis particuliers que vous avez relevés ainsi que les solutions novatrices auxquelles vous avez eu recours.

Comment participer ? (suite)

3. Intégration (50% de la note d'évaluation)

Décrire l'intégration de votre projet du point de vue urbanistique, environnemental, social et communautaire.

Démontrer comment votre projet s'intègre à son environnement physique et en quoi il contribue à l'amélioration de cet environnement (mise en valeur d'éléments naturels, préservation des berges, ajout de parcs).

Expliquer les spécificités de votre projet en fonction de son intégration au voisinage, de son plan social et économique et des considérations que vous avez accordées aux points suivants :

- le transport actif ou public
- l'ouverture sur l'environnement humain
- le partage d'infrastructures publiques (salles communautaires, bibliothèques, etc.)
- l'ouverture sur le développement durable

Important

- Les critères de sélection sont identiques pour les deux catégories.
- Il est **obligatoire** d'inclure des photos en annexes de votre document. N'hésitez donc pas à appuyer vos affirmations par des images.
- Votre document doit avoir un maximum de cinq (5) pages (excluant les annexes).
- Vous devez obligatoirement imprimer votre document en cinq (5) copies.
- Les projets déposés après la date limite (22 février 2012, à midi) ne seront pas admis au concours.

Dépôt des candidatures / Remise du prix

Vous devez faire parvenir votre documentation **au plus tard le 22 février 2012 à midi**, à l'adresse suivante :

IDU Québec
À l'attention de Catherine Thibault
1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2115
Montréal QC H3B 2N2

La cérémonie de remise du Prix d'excellence en immobilier 2012 aura lieu:
Hôtel Reine Élisabeth
20 mars à 12h30
Sommet immobilier de Montréal

Pour toutes informations supplémentaires, nous vous invitons à consulter notre site web au prixexcellence.iduquebec.com ou contacter **Catherine Thibault**, Directrice des événements et du marketing, au (514) 866-3625 poste 26 ou cthibault@iduquebec.com